

Redevances

Contrôle de Bon Fonctionnement (Existant) : 60 €

Contrôle de Conception : 120 €

⇒ **70 €** après la première visite de terrain

⇒ **50 €** après la seconde visite de terrain
(Contrôle de travaux)

Diagnostic pour une vente immobilière : 150 €